



ENDA TIERS MONDE

**CHARTRE D'ENGAGEMENT AU COMMERCE
EQUITABLE AU SENEGAL**

PREAMBULE

Cette présente charte est le résultat d'une année de recherche action avec enda tiers monde et ses partenaires à la base qui sont des producteurs, artisans et transformateurs d'une part et la coopérative conseil Tukki, les structures étatiques du Sénégal ayant en charge ce secteur, des organisations d'encadrement et d'accompagnement, des consommateurs et des personnes de bonne volonté.

Cette charte constitue un ensemble de principes généraux qui sou tendent l'engagement des différents acteurs au commerce équitable.

Elle est bâtie autour d'une plateforme de valeurs africaines et universelles. Cette plateforme s'articule autour de valeurs sociales, environnementales économiques et éthiques.

Cette charte est conçue pour véhiculer la vision sénégalaise- africaine du commerce équitable

NOTRE ENGAGEMENT POUR LE COMMERCE EQUITABLE

Cette charte vise à promouvoir les valeurs locales africaines dans et par le commerce équitable

Elle doit être un outil pour améliorer la justice

Les signataires de cette charte s'engagent à :

- Promouvoir la consommation et les échanges commerciaux locaux, régionaux et internationaux, à condition que soient respectées les valeurs de cette charte
- Adopter des termes d'échanges équitables en vue de promouvoir le développement local durable
- Promouvoir des pratiques qui ne nuisent pas à l'environnement
- Assurer la communication, la transparence et la démocratie dans l'ensemble des relations entre les acteurs.

Cette charte est conçue à partir de principes éthiques fondamentaux qui sont appliqués dans des engagements concernant le social, l'environnement et les pratiques économiques.

*** Consulter la plateforme de valeurs**

UNE BASE ETHIQUE

Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions.

- Bannir toute forme de discrimination.

- Respecter les valeurs et pratiques socioculturelles des acteurs et partenaires.
- Bannir l'exploitation des enfants et les pires formes de travail.
- Promouvoir un cadre d'échange pour des valeurs communes entre acteurs du commerce équitable.
 - Respecter les engagements de la Charte, les cahiers des charges et les accords conclus entre partenaires.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

- Favoriser la solidarité entre tous les acteurs du développement local.
- Permettre au producteur et transformateur de vivre dignement de son travail
- Renforcer l'accès aux services de base
- Assurer le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs, notamment en utilisant les langues locales.
- Favoriser la formalisation et la bonne structuration des acteurs du commerce équitable.

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

- Préserver et valoriser les ressources naturelles par une exploitation rationnelle et le respect des savoirs locaux.
 - Protéger le patrimoine génétique
 - Développer des modes de production sains ou durables et une bonne gestion des déchets.
 - Promouvoir les bonnes pratiques agro-écologiques et lutter contre l'utilisation des OGM.

DES PRATIQUES ECONOMIQUES

- Développer des filières locales
- Promouvoir la transformation afin de créer de la valeur ajoutée.
- Promouvoir les échanges Sud-Sud et le développement du marché local.
- Promouvoir des mécanismes pour favoriser l'accès des consommateurs défavorisés du sud aux produits du commerce équitable

- Garantir la traçabilité des produits, c'est-à-dire pouvoir fournir des informations sur l'origine et l'ensemble du parcours de ces produits.
- Fixer un prix juste par la concertation en tenant compte des facteurs de production et des marges propres à chaque membre de la filière.
- Favoriser le versement d'une « prime au développement » aux producteurs et transformateurs qui la gèrent de manière autonome, démocratique et transparente, dans une perspective d'intérêt collectif.
- Favoriser le principe de préfinancement de la production.

- Favoriser les relations commerciales durables.